

25 octobre 2018

L'associée de Davies Patricia Olasker s'entretient avec le *Globe and Mail* des règles d'entrée aux É.-U. qui visent les travailleurs du secteur du cannabis

Dans des articles parus récemment dans le quotidien *The Globe and Mail* (accessibles aux abonnés et en anglais) et dans le bulletin *Report on Business Cannabis Professional*, l'associée de Davies [Patricia Olasker](#) s'exprime au sujet des précisions données par le gouvernement américain selon lesquelles les Canadiens qui travaillent dans le secteur du cannabis sont autorisés à entrer aux États-Unis à condition que leur séjour ne soit pas lié au travail.

« Bien des gens ont poussé un soupir de soulagement », a déclaré Patricia.

Elle mentionne, toutefois, que les gens qui projettent de faire des affaires aux États-Unis auraient intérêt à faire preuve de prudence. « Avocats et autres conseillers sont encore passablement exposés à des risques lorsqu'ils se rendent aux États-Unis pour fournir des conseils à des entreprises de l'industrie américaine, mais ces risques sont gérables », ajoute-t-elle. « On peut choisir de le faire ou non, sans compromettre fondamentalement son entreprise, à l'intérieur de ses frontières. Il sera intéressant de voir si les gens se rendront à la fameuse conférence sur le cannabis qui a lieu à Las Vegas; ce sera un bon indicateur. »